



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Comptabilité et Droit des sociétés	Niveau d'études : B
	Nombre de crédits ECTS : 7
Nombre de périodes : 80	N°UE 823 Code de référence : 711402U32D2

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <p>En comptabilité générale,</p> <p><i>face à des situations - problèmes relatives aux procédures et aux règles d'une gestion comptable conforme, ayant à sa disposition le plan comptable,</i></p> <ul style="list-style-type: none">◆ imputer les différentes opérations dans les facturiers ;◆ assurer la tenue des journaux, des comptes généraux et des comptes individuels ;◆ mener les opérations de fin d'exercice ;◆ élaborer les comptes annuels, en justifiant :<ul style="list-style-type: none">◆ les méthodes appliquées ;◆ les procédures de contrôle mises en oeuvre. <p>En droit civil,</p> <p><i>face à des problèmes juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations,</i></p> <ul style="list-style-type: none">◆ analyser et abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ;◆ les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent ;◆ prévenir les litiges qui y sont relatifs ;◆ structurer et justifier la démarche juridique mise en oeuvre.

Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « **COMPTABILITE GENERALE : PRINCIPES ET FONDEMENTS** » code N° 71 12 06 U 32 D1 et « **DROIT CIVIL** » code N° 71 32 01 U 32 D2 de l'enseignement supérieur économique de type court.

Documents de référence pour une préparation préalable au cours : /**Objectifs :**

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de décrire et de comparer le statut juridique des différents types de sociétés (Code des sociétés) et de l'A.S.B.L. ;
- ◆ d'appliquer la Loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité des entreprises et ses arrêtés d'application aux opérations découlant des prescriptions légales et statutaires de ces différents types d'entreprises à statut juridique ;
- ◆ de cerner et d'explicitier les droits et obligations des organes de gestion et de surveillance de ces différents types d'entreprises à statut juridique et d'en dégager les conséquences pratiques en termes de rapports et d'actes à effectuer.

Contenu du cours :

L'étudiant sera capable :

face à des situations relatives aux procédures et aux règles s'imposant à une entreprise, en utilisant la documentation usuelle,

en droit des sociétés,

- ◆ de choisir le statut juridique adapté à l'entreprise après avoir estimé et comparé les caractéristiques juridiques, statutaires, comptables et financières des principales formes de sociétés ;
- ◆ d'identifier les opérations faisant l'objet de dispositions légales ou statutaires impliquant des enregistrements comptables, principalement :
 - ◆ préparation à la constitution du capital,
 - ◆ constitution du capital,
 - ◆ modification(s) du capital,
 - ◆ emprunts obligataires,
 - ◆ ... ;
- ◆ d'en expliciter les procédures requises ;
- ◆ de connaître les dispositions légales et/ou statutaires relatives à l'inventaire, l'affectation du résultat, l'établissement, la publication des comptes annuels ;
- ◆ d'analyser et d'appliquer les dispositions juridiques ayant trait à la dissolution et à la liquidation des sociétés ;
- ◆ d'énoncer les dispositions légales ayant trait à la fusion, à la scission et à la transformation des sociétés ;
- ◆ d'énoncer les obligations relatives à la constitution, la transformation et à la gestion des A.S.B.L. ;

en comptabilité des sociétés,

- ◆ de maîtriser les procédures comptables relevant :
 - ◆ des opérations faisant l'objet de dispositions légales ou statutaires impliquant des enregistrements comptables ;
 - ◆ des dispositions légales et/ou statutaires relatives à l'inventaire, l'affectation du résultat, l'établissement, la publication des comptes annuels ;
 - ◆ des dispositions juridiques ayant trait à la dissolution et à la liquidation des sociétés ;
 - ◆ des obligations relatives à la constitution, la transformation et à la gestion des A.S.B.L.

Bibliographie :

- Le droit de l'entreprise (Le code pour l'étudiant en droit aux éditions Wolters Kluwer ; publication annuelle)
- Sites économiques du gouvernement fédéral belge
- Site de la Commission des Normes Comptables (CNC)
- Articles tirés de la presse et revues spécialisées, dont PACIOLI
- Traité de comptabilisation : répertoire documenté des imputations, J. Antoine et C. Dendauw, Ed. De Boeck (dernière édition)
- Principes de comptabilisation, E. De Lembre, M. vander Linden, S. Mercier, Liesbet Van de Velde – guide pratique éd. Kluwer (dernière édition)
- Syllabus des conférences UHPC (actualités droit de l'entreprise)

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme D. Holbrechts

METHODOLOGIE

Droit des sociétés : notes de cours et illustrations sur base de cas concrets

Comptabilité des sociétés : exercices, quelques points de révision théoriques

Outil : le CSA

MODES D'EVALUATION

Evaluations formatives lors d'exercices faits en classe ou sous forme de préparations (comptabilité des sociétés)

Evaluations finales (certificatives), écrites, sur les acquis d'apprentissage (droit des sociétés et comptabilité des sociétés